

Image not found or type unknown



Congés fermeture de l'entreprise pour faire le pont

Par **nina976**, le **23/03/2018** à **09:31**

Bonjour,

Voilà, mon employeur décide de fermer son entreprise 1 semaine au mois de mai car il y a des jours fériés et il souhaiterait faire le pont comme chaque année.

C'est un accord prit au sein de l'entreprise entre nous et indépendant des congés payés (on rattrape nos heures par la suite).

Ma question est : est-ce-qu'il a le droit de mettre tout le monde en congé (y compris lui) et de me refuser mon congé à moi (l'entreprise serait fermée et moi je travaille toute seule)?[smile17]